

## **PUBLICATION IMMÉDIATE**

### **VAGUE DE CHALEUR : SURVEILLEZ LES SIGNES DE DÉTÉRIORATION DE LA SANTÉ**

Sherbrooke, le 27 mai 2020 – Selon les prévisions météorologiques, la vague de chaleur actuelle devrait persister jusqu'à samedi. Ces températures très élevées peuvent engendrer des impacts réels sur la santé de la population. Ces risques sont accrus considérant l'arrivée hâtive de telles chaleurs et puisque les mesures préventives en place habituellement sont moins accessibles à cause de la pandémie de la COVID-19. Dans ce contexte, la coordination de la sécurité civile se place en phase de mobilisation.

Les municipalités peuvent jouer un rôle important pour diminuer les effets de la chaleur, notamment auprès de la population plus vulnérable. La Direction de santé publique recommande donc certaines actions aux municipalités du territoire estrien.

#### **Recommandation d'ouverture des jeux d'eau**

Considérant l'évolution de la situation en Estrie, la Direction de santé publique permet l'ouverture des jeux d'eau dès aujourd'hui, et ce, pour la vague de chaleur actuelle. Les exploitants de ces installations doivent s'assurer de mettre en place des mesures afin de respecter les consignes sanitaires. L'ouverture des plages et des piscines publiques n'est toutefois pas autorisée pour le moment.

#### **Accès à un lieu climatisé**

Durant les heures les plus chaudes de la journée (12 h à 21 h), la Direction de santé publique recommande l'ouverture de certains lieux publics climatisés désignés (ex. : bibliothèques, aires communes des centres d'achats, etc.), et ce, même en contexte de pandémie. L'utilisation de lieux privés fermés ou moins achalandés en raison de la pandémie peut aussi être envisagée (ex. : cinéma, hôtels). Un aménagement devrait être prévu afin de respecter les consignes sanitaires en vigueur, notamment la distanciation physique, l'aération et le nettoyage des lieux. Ces lieux ne devraient pas être fréquentés par des personnes atteintes de la COVID-19 ou ayant des symptômes compatibles avec celle-ci.

#### **Risques à la santé**

La Direction de santé publique de l'Estrie rappelle qu'une telle situation peut avoir des impacts importants sur la santé. Cette chaleur peut aggraver la condition des personnes déjà malades et même causer la mort.

Lorsqu'une telle vague de chaleur se produit, il faut savoir reconnaître les signes de détérioration de la santé. Les personnes les plus à risques, sont les :

- personnes âgées;
- personnes avec maladie chronique (ex. : maladie cardiaque, rénale, etc.);
- personnes avec troubles de santé mentale;
- personnes ayant des problèmes de consommation d'alcool ou de drogues;
- personnes vivant seules ou en perte d'autonomie;

- personnes qui n'ont pas accès à un endroit frais ou climatisé;
- bébés ou les jeunes enfants;
- travailleurs, travailleuses, sportifs et sportives ayant des activités physiques exigeantes.

Ces personnes peuvent présenter plus rapidement des signes de détérioration de la santé, notamment de la déshydratation, des malaises, des étourdissements, de la fatigue, des maux de tête, des crampes, de la difficulté à respirer, des coups de chaleur, des pertes de connaissance, des douleurs à la poitrine et une enflure des jambes. En cas d'aggravation de votre état de santé, n'hésitez pas à consulter un professionnel de la santé.

Pour plus d'information sur les effets de la chaleur sur la santé, visiter le [santeestrie.qc.ca/chaleur](http://santeestrie.qc.ca/chaleur) ou communiquer avec Info-Santé au 811. En cas d'urgence, appeler le 911.

- 30 -

**Pour renseignements :**

Service des communications du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

[Équipe des relations médias](#)